



# Assemblée générale

Distr. générale  
6 avril 2023  
Français  
Original : anglais

**Soixante-dix-septième session**  
Point 152 de l'ordre du jour  
**Financement de la Force intérimaire de sécurité  
des Nations Unies pour Abyei**

## **Modalités de financement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023**

### **Note du Secrétaire général**

1. Dans sa résolution [76/281](#) sur le financement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), l'Assemblée générale a ouvert, au titre de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023, des crédits de 280 323 100 dollars, dont 259 663 200 dollars destinés à financer le fonctionnement de la Force, 15 862 900 dollars destinés au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, 2 856 000 dollars destinés à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et 1 941 000 dollars destinés au Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda).

2. Depuis la publication du budget de la FISNUA pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023 ([A/76/699](#)), le 15 février 2022, et l'adoption par l'Assemblée générale de sa résolution [76/281](#), des changements majeurs ont fait évoluer les paramètres et les hypothèses budgétaires sur lesquels repose le budget de la Force pour l'exercice 2022/23. Ces changements ont grandement compromis la capacité de la Force d'exécuter son mandat, de sorte que des ressources supplémentaires sont nécessaires pour l'exercice 2022/23.

3. Les changements majeurs, exposés ci-après (dont les incidences financières ne figurent pas dans le budget approuvé de la FISNUA pour l'exercice 2022/23), font qu'il est nécessaire de demander l'ouverture de crédits supplémentaires d'un montant de 35,9 millions de dollars, comme suit :

a) l'augmentation du taux de l'indemnité de subsistance (missions) pour les observateurs militaires, les officiers d'état-major et le personnel de police des Nations Unies a pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Cette augmentation fait que des ressources supplémentaires d'un montant de 3,5 millions de dollars sont nécessaires ;

b) les dépenses relatives aux voyages (déploiement, relève et rapatriement) des contingents devraient être plus élevées que prévu. Au moment de l'établissement du budget, les pays appelés à remplacer l'unique pays fournisseur de contingents dans



le cadre de la reconfiguration de la Force n'avaient pas encore été déterminés. Ainsi, le budget approuvé pour l'exercice 2022/23 ne prévoyait pas le déploiement des contingents de huit pays situés à des distances plus ou moins grandes d'Abyei, qui sont aujourd'hui déployés ou qui devraient l'être au cours de l'exercice. Des ressources supplémentaires d'un montant de 8,9 millions de dollars seront donc nécessaires ;

c) les dépenses relatives aux consultants engagés pour la construction de camps et l'appui aux activités de mobilité de la Force devraient être supérieures aux prévisions. Ces consultants, dotés de compétences techniques qui ne sont pas disponibles en interne, permettent à la Force de s'acquitter de tâches essentielles dans le cadre de sa transformation en mission recevant des contingents de plusieurs pays. Des ressources supplémentaires d'un montant de 1,0 million de dollars seront donc nécessaires ;

d) les dépenses non discrétionnaires afférentes aux travaux de génie, y compris à l'acquisition de nouveaux bâtiments préfabriqués permettant d'améliorer les locaux destinés au personnel militaire, devraient être plus élevées que prévu. Des ressources supplémentaires d'un montant de 2,9 millions de dollars seront donc nécessaires ;

e) les cours des carburants ont considérablement augmenté, si bien que la Force aura besoin d'un montant supplémentaire de 3,4 millions de dollars pour financer les coûts opérationnels afférents aux installations et aux infrastructures, aux transports terrestres et aux opérations aériennes ;

f) les coûts contractuels de location et d'exploitation d'hélicoptères devraient être plus élevés que prévu en raison de la hausse des prix du marché mondial et de la prolongation des contrats relatifs à deux hélicoptères militaires nécessaires au déploiement de nouveaux contingents. Des ressources supplémentaires d'un montant de 3,6 millions de dollars seront donc nécessaires ;

g) les dépenses de fret devraient être plus élevées que prévu, en raison principalement de la hausse des cours des carburants et de la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales, parallèlement à la hausse du volume de marchandises devant être transportées au cours de l'exercice en vue de la construction de logements destinés aux membres des contingents. En conséquence, la Force devrait engager des dépenses supplémentaires de 7,5 millions de dollars au titre du fret ;

h) depuis fin 2021, la Force fait appel à des travailleurs qualifiés de la région au titre de l'un de ses contrats-cadres, essentiellement pour accélérer la construction de logements destinés aux membres des contingents dans tous ses camps dans le contexte de sa reconfiguration. Ce projet couvre tous les travaux connexes concernant notamment les bâtiments, les installations d'alimentation en eau et de gestion des eaux usées, les infrastructures d'alimentation électrique, les déchetteries, les ouvrages défensifs, l'éclairage, les clôtures, les ouvrages en béton et les voies piétonnes. Les camps existants sont vétustes et coûteraient trop cher à réparer, nombre d'entre eux étant hérités de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS). Lorsqu'elle a besoin de services de génie vertical, la Force a recours au prestataire de services dans les camps, qui fournit également des services d'entretien, de gestion des déchets, de production d'énergie, d'alimentation en eau et d'assainissement, de manutention au sol et d'entreposage. Le budget approuvé prévoyait, pour la gestion des camps, le recours à un prestataire à moindre coût. Toutefois, aucun autre sous-traitant n'ayant pris la relève au cours de l'exercice, les modalités existantes concernant l'entretien et la gestion des camps ont dû être maintenues. En conséquence, des ressources supplémentaires d'un montant de 3,6 millions de dollars seront nécessaires ;

i) la reconfiguration en cours de la Force a supposé d'entreprendre d'importants travaux pour remettre les logements existants destinés aux contingents dans un état acceptable, même de façon temporaire, et pour reconstruire des camps, en particulier pour l'hébergement des membres des contingents. Afin de mener à bien cette tâche ainsi que d'autres activités de reconfiguration dans les brefs délais impartis, il a fallu recruter d'urgence du personnel temporaire (autre que pour les réunions). Ces emplois de temporaire ont été pourvus en utilisant des ressources allouées aux postes vacants dans la mesure du possible. Toutefois, l'augmentation des ressources nécessaires au titre du personnel civil à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions) devrait s'élever à un montant net d'environ 1,5 million de dollars.

4. Au cours de l'exercice, l'évolution des paramètres budgétaires décrite ci-après devrait permettre à la Force d'atténuer partiellement l'augmentation des besoins susmentionnée, à hauteur de 21,6 millions de dollars :

a) le retard accusé dans le déploiement des contingents se traduira par une sous-utilisation des crédits prévus au titre du remboursement aux gouvernements du coût des contingents aux taux standard (5,4 millions de dollars), des rations (6,3 millions de dollars) et des remboursements relatifs au matériel appartenant aux contingents (3,0 millions de dollars) ;

b) le non-déploiement des unités de police constituées entraînera une réduction des besoins chiffrée à 3,1 millions de dollars ;

c) les taux de vacance pour le personnel recruté sur le plan international, qui devraient être plus élevés que prévu, entraîneront une réduction des besoins chiffrée à 3,8 millions de dollars.

5. En outre, au cours de l'exercice 2022/23, la FISNUA s'est efforcée, dans la mesure du possible, de réorganiser ses priorités et de réduire ou de reporter ses activités afin d'atténuer les effets des coûts plus élevés que prévu et de financer autant que possible les dépenses supplémentaires au moyen des crédits déjà ouverts. Ce faisant, elle a pu dégager 2,1 millions de dollars dans plusieurs domaines, notamment en différant l'achat de matériaux de construction et de fournitures techniques, à l'exception de ceux nécessaires à la poursuite du remplacement des logements destinés aux membres des contingents.

6. La FISNUA prévoit de procéder à un transfert de fonds à l'intérieur et entre les catégories de dépenses afin d'appliquer les mesures décrites aux paragraphes précédents et d'atténuer ses difficultés financières. Il lui manquera cependant 12,2 millions de dollars.

7. Compte tenu de ses besoins opérationnels et de ses prévisions de dépenses, et sachant qu'elle ne peut financer les dépenses supplémentaires dans la limite des ressources approuvées que dans une certaine mesure, sans compromettre la sûreté et la sécurité du personnel ou des biens des Nations Unies ou sans limiter considérablement les activités prévues dans son mandat, la FISNUA a besoin de ressources supplémentaires d'un montant de 12,2 millions de dollars.

8. La Force a besoin de ressources supplémentaires chiffrées à 12,2 millions de dollars pour honorer ses obligations et engagements financiers, toutes activités confondues.

9. Vu les circonstances exceptionnelles exposées dans la présente note, l'ouverture de crédits supplémentaires et la mise en recouvrement demandées pour l'exercice 2022/23 sont essentielles pour que la Force poursuive ses opérations sans compromettre l'exécution de son mandat.

## **Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre**

10. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre au sujet du financement de la Force portent sur les points suivants :

a) ouverture de crédits de 12 152 200 dollars aux fins du fonctionnement de la Force pour l'exercice de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023, venant s'ajouter aux crédits de 259 663 200 dollars qu'elle a déjà ouverts pour le même exercice et à la même fin dans sa résolution [76/281](#) ;

b) mise en recouvrement du montant total visé à l'alinéa a) ci-dessus, venant s'ajouter au montant de 259 663 200 dollars déjà mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023.

## Ressources supplémentaires nécessaires pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant alloué	Transferts internes (externes) prévus	Ressources supplémentaires nécessaires	Total
	(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2) + (3)
<b>Militaires et personnel de police</b>				
Observateurs militaires	4 123,4	2 267,0	–	6 390,4
Contingents	106 569,0	(3 636,1)	–	102 932,9
Police des Nations Unies	3 565,0	(1 068,7)	–	2 496,3
Unités de police constituées	3 127,9	(3 127,9)	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>117 385,3</b>	<b>(5 565,7)</b>	<b>–</b>	<b>111 819,6</b>
<b>Personnel civil</b>				
Personnel recruté sur le plan international	43 639,7	(3 835,7)	–	39 804,0
Administrateurs recrutés sur le plan national	817,0	(235,4)	–	581,6
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	2 710,0	185,5	–	2 895,5
Volontaires des Nations Unies	2 715,3	(504,5)	–	2 210,8
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1 371,1	1 488,1	–	2 859,2
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>51 253,1</b>	<b>(2 902,0)</b>	<b>–</b>	<b>48 351,1</b>
<b>Dépenses opérationnelles</b>				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	615,0	1 016,0	–	1 631,0
Voyages officiels	526,1	204,0	–	730,1
Installations et infrastructures	32 469,0	155,3	3 852,8	36 477,1
Transports terrestres	1 958,5	198,3	578,3	2 735,1
Opérations aériennes	25 411,6	886,8	6 314,8	32 613,2
Opérations maritimes ou fluviales	494,4	145,5	–	639,9
Communications et informatique	9 324,3	383,9	–	9 708,2
Santé	692,2	278,1	–	970,3
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	19 033,7	5 199,8	1 406,3	25 639,8
Projets à effet rapide	500,0	–	–	500,0
<b>Total partiel</b>	<b>91 024,8</b>	<b>8 467,7</b>	<b>12 152,2</b>	<b>111 644,7</b>
<b>Montant brut</b>	<b>259 663,2</b>	<b>–</b>	<b>12 152,2</b>	<b>271 815,4</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	3 666,6	–	–	3 666,6
<b>Montant net</b>	<b>255 996,6</b>	<b>–</b>	<b>12 152,2</b>	<b>268 145,8</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>259 663,2</b>	<b>–</b>	<b>12 152,2</b>	<b>271 815,4</b>